

COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal Jeudi 22 janvier 2015

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : Raf De Visscher, président du conseil communal,

Walter Vansteenkiste, bourgmestre,

Christine Lemmens, Bernard Carpriau, échevins

Christian Andries, Jan Verhasselt, Roger Mertens, Jacqueline Moreau, Robert De Lille, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers, Cynthia Kiss,

Michèle Laemont, Bert Vannieuwenhuyse, conseillers

Katrien De Taeye, secrétaire communale.

Excusés: Marcel Van Langenhove, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere, échevins et Didier Noltincx, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, conseillers

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Un point supplémentaire est proposé :

- Motion relative à l'intégration des centres publics d'action sociale au sein des administrations communales, introduite par Wies Herpol. Ce point est porté à l'ordre du jour en urgence et sera traité au point 23 (ajout approuvé par 18 voix pour et 1 abstention (Bernard Carpriau)).

SÉANCE PUBLIQUE

- 1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 18/12/2014 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 2. Budget 2015 des pompiers : le bourgmestre commente ce point : il en est pris connaissance.
- 3. Compte annuel 2013 et bilan 2014 de l'ASBL en liquidation Pro Humanitate : approbation : Koen Weemaes quitte la séance et prend place dans le public étant donné qu'il est le liquidateur de l'ASBL Pro Humanitate. Le bourgmestre commente ce point. Ce point est approuvé par 15 voix pour et 3 abstentions (Roger Mertens, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).
- 4. Taxe communale générale : approbation : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé par 16 voix pour et 3 contre (Bernard Carpriau, Roger Mertens, Alain Stubbe).
- 5. Règlement-taxe sur l'usage du domaine public : approbation : le bourgmestre commente ce point : est approuvé par 15 voix pour et 4 contre (Bernard Carpriau, Roger Mertens, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).

6. Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs du service Population et État civil : approbation. Il est proposé d'ajourner ce point : l'ajournement est rejeté par 4 voix pour (Bernard Carpriau, Roger Mertens, Alain Stubbe, Cynthia Kiss), 1 abstention (Thierry Mombeek) et 14 voix contre.

Les amendements suivants sont approuvés séance tenante :

- amendement 1 : la mention de la durée de validité est supprimée pour les passeports : cet amendement est approuvé par 15 voix pour et 4 abstentions (Bernard Carpriau, Roger Mertens, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).
- amendement 2 : § 11 : ajout des recherches généalogiques : 40 €/heure : cet amendement est approuvé par 15 voix pour et 4 abstentions (Bernard Carpriau, Roger Mertens, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).
- amendement 3 : § 12 : ajout des frais de dossier prise en charge : 25 € nationalité : 10 € : cet amendement est approuvé par 15 voix pour, 2 abstentions (Bernard Carpriau, Cynthia Kiss) et 2 contre (Roger Mertens, Alain Stubbe).
- Le point est approuvé par 15 voix pour et 4 contre (Bernard Carpriau, Roger Mertens, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).
- 7. Règlement-rétribution sur les mariages : approbation : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé par 16 voix pour et 3 abstentions (Jan Verhasselt, Roger Mertens, Alain Stubbe).
- 8. Règlement-rétribution sur les cimetières : approbation : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 9. Règlement-rétribution sur les inhumations, la dispersion des cendres et les exhumations : approbation : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 10. Règlement d'ordre intérieur du cimetière communal : approbation : le bourgmestre commente ce point. Un amendement est proposé séance tenante, en vue d'adapter comme suit l'article 6 et l'article 59 : l'inhumation de maximum deux dépouilles mortelles en pleine terre et de maximum 4 dépouilles mortelles en caveau : cet amendement est approuvé À L'UNANIMITÉ.
 - Le point dans son ensemble est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 11. Attribution du nom de rue Eykenveld : approbation définitive : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé par 18 voix pour et 1 contre (Roger Mertens).
- 12. Mission d'étude : réalisation de la phase 1 du plan de gestion du parc : Rue du Presbytère et parvis de l'église : approbation du cahier des charges et des modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 13. Achat d'un désherbeur thermique à eau chaude : approbation du cahier des charges et des modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 14. Rénovation des installations électriques dans différents bâtiments communaux (Arsenal 1 logements des concierges domaine scolaire école primaire néerlandophone école primaire francophone CPAS cimetière pétanque) : approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation et des modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 15. Achat de dispositifs d'éclairage pour l'Arsenal 1 (Rue J. Vanden Broeck 27) : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

- 16. Modification du règlement de roulage complémentaire : passage pour piétons au rond-point de la Chaussée de Merchtem entre le Markt et la Rue A. Verhasselt : vu les avis défavorables de la police, de De Lijn et autres, il est proposé d'ajourner ce point. L'ajournement est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 17. Avis des acteurs du logement social concernant l'approbation du règlement d'attribution des logements sociaux sur la base de l'ancrage local : prise en connaissance : le bourgmestre commente ce point : il en est pris connaissance.
- 18. Règlement général de police : approbation : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 19. Adaptation du statut du personnel communal : approbation : l'échevine Lemmens commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 20. Adaptation du règlement de travail du personnel communal : approbation : l'échevine Lemmens commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 21. 3Wplus : désignation d'un représentant suppléant pour le comité de gestion de 3Wplus, projet alcool et stupéfiants : Veerle Haemers est désignée comme suppléante par 19 voix pour.
- 22. Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 26/12/2014 concernant la désignation des mandataires Sibelgas : ratification : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 23. Motion relative à l'intégration des centres publics d'action sociale au sein des administrations communales : Wies Herpol commente ce point : ce point est approuvé par 15 voix pour et 4 abstentions (Bernard Carpriau, Roger Mertens, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Michèle Laemont

Demande si l'app permet de consulter le calendrier des immondices 2015 en français. Raf De Visscher répond que c'est possible.

Koen Weemaes

Explique que le trafic de contournement de la région va être évalué. Les informations seront collectées par le biais des GPS et smartphones afin de déterminer quelles interventions permettront de lutter efficacement contre le trafic de contournement. Wemmel aura-t-elle un droit de regard dans ces résultats ?

Bernard Carpriau répond que la commune elle-même n'a pas les moyens de réaliser une telle étude.

Si les données sont disponibles, la commune pourra les consulter.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 20 février 2015.

Wemmel, le 27 janvier 2015

Par ordonnance : La secrétaire communale (s) K. DE TAEYE

Le président (s) R. DE VISSCHER